

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Formation qualifiante Renouvellement Personne Compétente en Radioprotection



Composante
UFR des
Sciences



Etablissement(s)
Université
de Caen
Normandie

Présentation

Présentation Présentation générale

Cette formation correspond à la Formation de renouvellement certifiée CEFRI des PCR (Personnes compétentes en radioprotection) de niveau 2 en secteurs "industrie" et "médical", pour les options "sources radioactives scellées", et/ ou "sources radioactives non scellées".

Elle s'insère dans un dispositif réglementaire (arrêté du 6 déc. 2013) pris en application du Code du Travail dans le champ de la protection contre les rayonnements ionisants.

Principaux enseignements

La formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 6 déc. 2013 et permet de mettre à jour les "savoir", "savoir-faire" et "savoir-être" concernant les principes de radioprotection et les dispositions réglementaires.

Savoir Expliquer les notions théoriques relatives : aux rayonnements ionisants et leurs effets biologiques à la radioprotection des travailleurs Expliquer l'environnement administratif, technique et réglementaire lié à la radioprotection Citer les différents acteurs de la prévention avec lesquels la PCR est susceptible d'interagir Savoir être Intégrer le risque rayonnements ionisants dans la démarche générale de prévention des risques professionnels Citer les règles de radioprotection, savoir les décliner et les mettre en œuvre au regard du type d'activité concernée Établir et

mettre en œuvre un programme de contrôle technique de radioprotection Utiliser les principaux instruments de mesure et moyens d'évaluation de doses Expliquer les mesures en matière de radioprotection relatives au transport et la réception de colis de toutes substances radioactives de classe 7 Savoir faire Expliquer aux travailleurs les risques liés aux rayonnements ionisants, les enjeux de la radioprotection et les mesures de protection sur la base d'outils pédagogiques préétablis Communiquer la politique de radioprotection dans l'entreprise et auprès des tiers

Admission

Conditions d'accès

Admission - Inscription Procédure d'inscription
Inscription sur dossier auprès de l'Organisme de Formation PCR certifié CEFRI

Contact : secretariat.imogere@unicaen.fr

Public concerné pour la formation Tout salarié devant renouveler son certificat de Personne Compétente en Radioprotection pour être désigné par l'employeur, au titre de l'article R.4451-112 du Code du Travail, comme conseiller en Radioprotection, pour en assurer, au sein de l'entreprise ou de l'établissement, les missions réglementaires. Pré-requis - Conditions d'accès au parcours de formation Certificat PCR de niveau 2, en cours de validité à la date des examens, pour le



secteur et la ou les options choisis. Descriptif d'activité dont le contenu est fixé à l'annexe VI de l'arrêté du 6 déc. 2013. Effectif formation

Effectif minimum : 4

Effectif maximum : 24

Tarif pour une inscription Année 2019, jusqu'au 31/12/2019
Option "sources scellées" : 19h de formation sur 3jours, 1 000 €
Option "sources non scellées" : 25h30 de formation sur 4 jours, 1 200 €
Deux options : 25h30 de formation sur 4 jours, 1 400 €
Reconnaissance qualité

Dans le cadre du respect du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, UNICAEN est référencé sur le DATADOCK depuis le 27 juin 2017 et a obtenu la certification de services FCU "La Formation Continue à l'Université" depuis le 17 avril 2019.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Caen

En savoir plus

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/autres/6556-formation-renouvellement-personne-competente-en-radioprotection?s=&r=>